

## DÉLÉGATIONS DE SIGNATURE

Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment ses articles 16 et 190 ;

Vu l'arrêté en date du 26 novembre 2025, portant nomination de Jean-Pierre SARTORE dans l'emploi d'agent comptable du CROUS de Nice à compter du 01/12/2025 ;

Je soussigné, Jean-Pierre SARTORE, attaché d'administration de l'Etat hors Classe, agissant en ma qualité d'agent comptable du CROUS de Nice Toulon, déclare ès qualité :

### I) Constituer pour mandataire général :

Sans objet, pas d'adjoint à profil comptable.

### II) Donner délégation spéciale à :

**Monsieur Nicolas CAMERINI, adjoint technique principal** dans le cadre de ses missions de rapprochement bancaire, tenue de la caisse en remplacement, d'encaissement des chèques en remplacement, remboursement des provisions et anticipations aux étudiants étrangers en remplacement, du recouvrement amiable et contentieux, des paiements en remplacement

#### - Délivrer et signer en mon nom et sous ma responsabilité, tous les actes relatifs à :

- Paiement des aides en espèces et encaissement des recettes en espèces à la caisse (Accès aux coffres),
- Saisie des opérations du relevé DFT
- Saisie et validation des opérations d'encaissement et de décaissement dans ORION en lien avec les relevés Trésor,
- Remboursement des étudiants étrangers (hors zone SEPA) par DVINT,
- Transmissions des règlements à la DRFIP par utilisation de DFT NET,
- Saisie des DVD et règlement relatives au remboursement des provisions et anticipations aux étudiants étrangers
- Encaissement des chèques
- Saisie des DVE relatives aux encaissements de chèques
- Saisie des DVE et DVD et émission des règlements relatifs aux traitements pour compte de tiers
- Correspondances afférentes au contentieux (lettre de rappel, mise en demeure, opérations de recouvrement et de contentieux en matière de restauration sur facture et d'hébergement et au traitement des contentieux par messagerie.
- Consultation du logiciel H3 et VPH3
- Validation des RIB dans le logiciel VPH3
- Intégration de 4 régies dans Orion (régisseur hébergement : Mme Fabienne Favario)
- Prendre en charge les titres de recettes, les DCO et les OR et Saisie des DCO

### III) La présente procuration abroge et remplace toutes les délégations de signature consenties précédemment.

A Nice le 02 avril 2026

L'intéressé

  
Nicolas CAMERINI

L'Agent Comptable

  
Jean-Pierre SARTORE